

# Pêche dans les marais de Grande Brière



Crédit photo : (DR)

## Infos pratiques

Categorie : A faire

# Description

Pêche en Grande Brière Mottière : Ouverture : 2ème samedi de juin Fermeture : dernier samedi de janvier à 18h Pour l'anguille : pêche autorisée du 1er avril au 31 aout. Les permis sont en vente à partir de la mi-mai dans les lieux suivants :  
MONTAIGNE : Armurerie LABBE - 35 rue Jean Jaurès - 02 40 19 55 39  
SAINT ANDRE DES EAUX : BAR PMU - 2 rue de l'Océan - 02 40 01 24 73 SAINT  
LYPHARD : Café Restaurant de la Poste - 1 rue de la Brière - 02 40 91 30 85  
GUERANDE : ARLE Pêche et chasse - rue de la Briqueterie ZI de Villejames - 02 40 15 78 20 Infos tarifs : <http://csgbm.fr/tarifs/>

# Situation géographique



# Toutes les infos pratiques

## Contact

Mairie de Missillac  
6, rue de la Fontaine Saint Jean  
44780 MISSILLAC  
[info@parc-naturel-briere.fr](mailto:info@parc-naturel-briere.fr)  
<http://csgbm.fr/commission-peche/>